



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : <b>45</b>	Date de convocation : <b>05 mai 2026</b>
Nombre de conseillers présents : <b>42</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>44</b> dont : <b>2 pouvoirs</b>	

**SÉANCE DU 28 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD)

Absents ayant donné un pouvoir :

Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Marc GOUYET a donné pouvoir à Thierry SEGUIN

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

Absents :

Luc CHAPUT

Secrétaire de séance : Astrid ZANUTTO

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2026\_107 : Mobilité - Participation au dispositif Bus des Montagnes 2026**

**Finances locales - Divers**

Rapporteur : Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER

*Vu la définition de l'intérêt communautaire de la compétence action sociale d'intérêt communautaire de la communauté de communes Plaine Limagne,  
Considérant le renouvellement du dispositif « bus des montagnes » coordonné par le département du Puy-de-Dôme,*

Il est proposé au conseil communautaire de prendre part au dispositif « bus des montagnes » pour l'année 2026 à l'occasion des évènements suivants :

- Clermont Féira,
- Sommet de l'élevage,
- Festivités de Noël de Clermont-Ferrand.

Après avoir procédé au vote, le conseil,

**DELIBERE**

**Article 1 :**

Plaine Limagne est autorisée à prendre part au dispositif « bus des montagnes » pour l'année 2026.

**Article 2 :**

Le président est autorisé à signer tout document et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.  
Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.  
Pour extrait certifié conforme  
À Aigueperse, le 6 mai 2026

Le secrétaire de séance,

Astrid ZANUTTO

*Signé électroniquement*

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*